11 h. 30 à 12 h. 30 au même local, pour le paiement des primes de naissances dûmes depuis le mois de mai.

Les familles des prisonniers de guerre membres de la société, qui auraient reçu récemment l'adresse de leur prisonnier sont invitées à l'apporter à la permanence.

CONSULTATIONS PRENATALES. — Une séance de consultations prénatales gratuites aura lieu demain jeudi, de 14 h. à 17 h., à la Maternité, 5, avenue Delory.

LE « JAVELOT-CLUB » ET SES PRISONNIERS. — Le « Javelot-Club du Congo » organise un concours de maquille au profit de ses prisonniers de guerre, pour le samedi 18, à partir de 10 h. Ce concours se poursuivra le dimanche 19, de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 22 h. Deux tours pour 15 francs; mise, 3 fr. 50.

WASQUEHAL

LA JOURNÉE D'OUVERTURE DES « SOUPES POPULAIRES »

La journée d'ouverture des Soupes populaires qui a eu lieu hier mardi, à Wasquehal, a été accueillie favorablement par les familles bénéficiaires de cette œuvre mise sur pied par l'administration municipale en accord avec le Comité d'entr'aide local.

Cinq cents rations ont été ainsi distribuées mardi de 11 h. à midi, dans les cuisines installées à l'ancienne école, rue Moche, pour le Centre; au réfectoire de la Filature du Nord, rue Pasteur, pour le Noir-Bonnet; à l'annexe de la salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau et dans l'ancien magasin Vandermeersch, rue Carpeaux, pour les bénéficiaires du quartier de la Planche au Riez, et ce, grâce au concours d'une trentaine de personnes dévouées qui contribuèrent à réaliser cette œuvre de bienfaisance.

De pareilles distributions se poursuivront trois fois par semaine, c'est-à-dire les mardis, jeudis et samedis et les dévoués organisateurs envisagent même de donner prochainement, en plus de la ration de soupe, un plat consistant.

Rappelons que sont seules admises à bénéficier des rations de la soupe populaire les personnes qui reçoivent les allocations militaires, ou de chômage ou celles dont les ressources ne dépassent pas le montant de ces allocations.

Ajoutons que dans tous les postes, la première distribution de soupe a fait grandement plaisir aux familles intéressées, d'autant plus que les rations distribuées étaient vraiment excellentes à tous points de vue.

Paiement des allocations militaires

En vue du paiement des allocations militaires de la première quinzaine de janvier, les allocataires sont priés de se présenter aux jours et heures indiqués ci-dessous :

1° A la mairie, bureau de renseignements (2me porte à droite), pour retirer le certificat de paiement du premier trimestre 1941 :

2° Au bureau de postes de Wattrelos, munis de leur certificat d'admission, de leur coupon rempli et détaché, et de 3 francs de monnaie.

Vendredi 17, de 8 à 9 h., 1 à 125 ; de 9 à 10 h., 126 à 250 ; de 10 à 11 h., 251 à 375 ; de 11 à 12 h., 376 à 500.

Samedi 18, de 8 à 9 h., 501 à 625 ; de 9 à 10 h., 626 à 750 ; de 10 à 11 h., 751 à 875 ; de 11 à 12 h., 876 à 1000 ;

Lundi 20, de 8 à 9 h., 1001 à 1125 ; de 9 à 10 h., 1126 à 1250 ; de 10 à 11 h., 1251 à 1375 ; de 11 à 12 h., 1376 à 1500.

Mardi 21, de 8 à 9 h., 1501 à 1625 ; de 9 à 10 h., 1626 à 1750 ; de 10 à 11 h., 1751 à 1875 ; de 11 à 12 h., 1876 à 2000.

Mercredi 22, de 8 à 9 h., 2001 à 2125 ; de 9 à 10 h., 2126 à 2250 ; de 10 à 11 h., 2251 à 2375 ; de 11 à 12 h., 2376 à 2500.

Jeudi 23, de 8 à 9 h., 2501 à 2650 ; de 9 à 10 h., 2651 à 2850 ; de 10 à 11 h., 2851 à 3150 ; de 11 à 12 h., 3151 à 3300.

Vendredi 24, de 8 à 9 h., 3301 à 3450 ; de 9 à 10 h., de 3451 à 3600 ; de 10 à 11 h., 3601 à la fin; de 11 à 12 h., retardataires.

Dans la rue de Lille, un Belge est découvert inanimé

Au début de la soirée de lundi, vers 17 h. 30, des passants ont découvert dans la rue de Lille, un homme gisant inanimé et ne donnant plus signe de vie.

Le commissariat de police fut informé en toute hâte, tandis que l'on mandait M. le docteur Butin père.

Heureusement, l'homme vivait encore, mais se rouvrait en piteux état.

Vraisemblablement privé de nourritures depuis quelques jours et terrassé par le froid, le malheureux fut transporté à l'hôpital « La Fraternité », à Roubaix, après avoir reçu des soins de M. le docteur Butin. Il s'agit d'un sujet belge, Cyrille Mathon, née à Herseaux (Belgique), le 30 novembre 1880, exerçant la profession d'ouvrier agricole.

RECENSEMENT DES MARCHANDS AMBULANTS ET FORAINS. — Il est procédé actuellement à la mairie, 5me guichet, au recensement des personnes exerçant une profession ambulante ou foraine.

Les titulaires de patentes de professions ambulantes sont priés de se présenter munies du récépissé délivré par la Préfecture, lors du commencement de leur exploitation et du livret de famille. Les forains titulaires du carnet afférent à leur profession doivent présenter le dit carnet et leur livret de mariage.

Les déclarations ne seront reçues que jusqu'au vendredi 17 janvie, à 16 h.

BRULE PAR DE L'EAU BOUILLANTE. — A la teinturerie Hannart, rue de Flers, l'ouvrier fouloonnier Edouard Premaux, 68 ans, habitant 9, rue Jacquart, à Flers-Lille, a reçu de l'eau bouillante sur le pied en remplissant un seau. Pour brûlure infectée de la cheville et du pied droit, le blessé qui a reçu des soins de M. le docteur Berthou, devra observer un repos d'une quinzaine de jours.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le coupon n° 1 afférent à la première quinzaine de janvier sera payé au bureau de postes rue Ferrer, demain jeudi 16, dans l'ordre suivant : de 8 h. 30 à 12 h. pour les numéros 1 à 700 ; de 14 à 17 h. pour les numéros 701 à la fin.

CAISSE PRIMAIRE «LA FAMILLE» (Section du Centre). — Les paiements des prestations n'ont lieu que chaque samedi de 14 à 15 h., 18, rue Victor-Hugo. Par suite d'un malentendu, une erreur matérielle s'est produite dans la rédaction des nouvelles convocations. Les A.S. sont avisés qu'ils ne doivent pas tenir compte des indications portées sur ces avis et sont priés de se conformer pour les paiements aux indications portées ci-dessus. Il est rappelé aussi que la permanence est complètement fermée le dimanche.

WATTRELOS

266 NAISSANCES, 450 DÉCÈS EN 1940

Au cours de l'année 1940, il a été procédé à la célébration de 90 mariages. Il a été reçu 266 déclarations de naissance et 450 déclarations de décès. Les 266 naissances se répartissent comme suit : 136 du sexe masculin et 130 du sexe féminin. Sur les 266 naissances, 174 ont eu lieu à la Maternité, ce qui nous donne un pourcentage de 65.40 %.

La répartition par sexe des 450 décès est la suivante : sexe masculin, 226 ; sexe féminin, 224. Par âge, elle s'établit comme suit : moins de 1 an, 28 ; de 1 an, 3 ; de 2 à 4 ans, 2 ; de 5 à 9 ans, 4 ; de 15 à 19 ans, 6 ; de 20 à 24 ans, 4 ; de 25 à 29 ans, 5 ; de 30 à 39 ans, 22 ; de 40 à 49 ans, 27 ; de 50 à 59 ans, 59 ; de 60 à 69 ans, 102 ; de 70 à 79 ans, 111 ; de 80 à 89 ans, 68 ; de 90 ans et au-dessus, 9.

La statistique de 1939 avait relevé: 391 naissances, 168 mariages, 427 décès.

RAPPEL DES INSTRUCTIONS DES AUTORITÉS MILITAIRES CONCERNANT L'OCCULTATION des LUMIÈRES

La mairie nous communique :

Les sources lumineuses nécessaires pendant l'obscurcissement, au maintien de la vie économique et du trafic provoquent des jets de lumières intolérables. Par conséquent, le Führer a ordonné avec effet immédiat l'emploi de la lumière bleue pour certaines parties de région en vue de supprimer ces défectuosités.

1°) dorénavant l'éclairage bleu est à utiliser :

a) pour les endroits publics dont les sorties donnent directement au dehors (hall d'entrée, salle d'attente, entrées de maisons, tambours de portes, couloirs, etc...).

b) pour l'intérieur des salles dont les fenêtres et les portes extérieures ne laissent passer aucune lumière mais qui sont ouvertes occasionnellement en maintenant une faible lumière (p. ex. les salles des hôpitaux, chambrée à coucher) Ces salles devront être équipées avec un éclairage bleu à côté de l'éclairage normal, qui sera à brancher chaque fois avant l'ouverture des fenêtres et des portes extérieures à la place de l'éclairage normal.

c) pour les plaques d'immatriculation, de direction et de numéro des véhicules automobiles et pour les lampes extérieures des taxis.

d) pour les lampes à main et de poche employées au dehors.

e) pour les panneaux-réclame lumineux pour l'indication des magasins, hôtels, restaurants, cinémas, il, y a lieu de continuer à faire servir les plaques indicatrices prescrites officiellement en observant les instructions de l'ordonnance sur l'occultation.

2° pour les sources de lumières reprises ci-dessus, on ne peut employer que la lumière bleue foncée.

3° Les fenêtres des cages d'escalier sont à camouffler de sorte qu'il ne passe aucun rayon de lumière;

4° Les panneaux indicateurs lumineux pour signaler les magasins, hôtels, restaurants ne peuvent mentionner que les indications sur le genre et le nom de l'entreprise. Pour les théâtres et cinémas on peut en outre donner le titre de la représentation. Toute réclame lumineuse, même le jour, est interdite. Les plaques indicatrices sont à éteindre :

a) pour les magasins de tous genres avec la fermeture;

b) pour les restaurants à l'heure de fermeture de police;

c) pour les théâtres et cinémas un quart d'heure après le début de la dernière représentation.

En cas d'alerte, il y a lieu d'éteindre immédiatement les plaques indicatrices désignées ci-dessus y compris celles des hôtels.

* *

CAMOUFLAGE

des lumières par stores toile, fermetures tôle, persiennes. Henri MONNIER, 235, rue de l'Alma, Roubaix. T. 318.37.

Les COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 3. — école de la Baillerie, rue de la Baillerie :

Samedi 18 janvier : pour les rues Ed.-Vaillant, J.-Guesde (67 à 91), contour St-Liévin (3 à 33 et rangée Poletel), sentier Delbert, rue Duquenoy, quartier Fauvarque, rue de Mouscron (94 à 174 et 1 à 51 et rangée Dupire), rues Abattoir (pairs), J.-Guesde (3 à 315 et 226 à 310), Hollin.

Lundi 20 janvier : pour les rues J.-Guesde (6 à 214), Baillerie (impairs), sentier et rue des Hauts-Jardins, rues Vallon (2 à 66 et 1 à 65), Henri-Lefebvre (impairs), Neuve (impairs), Boutillerie (1 à 51 et 101 multiples), Château-d'Or, carrière Dumont et Potteau, contour St-Liévin, maisons Desmettre, Fauvarque et Delaoutre, rue Jean-Jaurès (92 à 180), carrière Dufaye.

Mardi 21 janvier : pour les rues Vallon (entre Baillerie et extrémité H.-Lefebvre, pairs), de Leers (impairs, depuis la maternité jusqu'au cimetière), Beau-Chêne, Maternité (pairs), des Fossés, Carette, L.-Loucheur, square des Platanes, rues des Poilus, Beau-Saule.

Mercredi 22 janvier : Quart, du Nouveau-Monde, rues du Nouveau-Riche, de la Carluyère, Ste-Marie, de Beaulieu, contour de l'Eglise, rues de l'Enfer, Baillerie (pairs), du Plouys, de la Bourde, de Leers (200 à 308), du Paradis, Racine.

Samedi 23 janvier : pour les rues Jules-Guesde (partie mitoyenne 223 à 460), Leruste, Marsolotte, quartier Delmarre, rue Boutillerie (pairs en entier et impairs entre les rues Leruste et du Gauquier), rue Estaimpuis, rangées Narcisse et Briet, rues Malgré-Tout, Gauquier.

Le ticket numéro 5 représente une quantité de 100 kilos.

AMICALE DU CENTRE. — Ce soir mercredi 15, réunion de la section de basket-ball, à 19 h., chez M. Lucien Lequain, rue de Leers.

CARTES DE PRIORITE. — Etablissement des cartes de priorité pour les noms commençant par la lettre D, le jeudi 16. Pour les lettres E à K inclus, les vendredi 17 et samedi 18 janvier.

Se présenter à la mairie, bureau de l'état civil, muni du livret de famille, d'une photo d'identité et, le cas échéant, du diplôme de la médaille de la famille française.

A LA SOCIETE DES JARDINS OUVRIERS DU VELODROME. — La commission invite les femmes des membres prisonniers de guerre à se présenter au siège, café Merchiez, le dimanche 19, à 10 h. Prière de se munir d'une carte-postale ou d'une lettre du prisonnier pour toucher la prime de 50 francs offerte par la commission et destinée à la confection d'un colis.

LYS

Aux personnes sollicitant les secours de chômage

Il est rappelé à toutes les personnes sollicitant les secours de chômage, qu'elles doivent se présenter au bureau de placement, 14, rue Jules-Guesde, pour réclamer leur inscription. C'est la date d'inscription qui compte pour le départ des allocations et non la date de mise en chômage.

Pour les prisonniers

Poursuivant son action en faveur des prisonniers de la commune, le comité local du colis aux prisonniers organise différents jeux au profit de l'œuvre qui lui est chère. C'est ainsi que les samedi 18 et dimanche 19, chez M. Jules Duchatelet, 58, rue de Lennoy, aura lieu un jeu de 421 doté de beaux lots, et le dimanche 19, à 16 h., à la même adresse, se déroulera un concours de coqs.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les bénéficiaires de l'allocation militaire sont invités à se présenter à la mairie (1er étage) le jeudi 16, de 10 h. à 11 h. 30, pour retirer leur certificat de paiement du premier trimestre 1941.

AUX ASSURES SOCIAUX EN CHOMAGE COMPLET. — Les assurés sociaux en chômage complet, inscrits ou non au fonds de chômage, qui désirent sauvegarder leurs droits aux assurances sociales, ayant cotisé plus de cinquante jours, au cours des troisième et quatrième trimestres 1940, sont invités à remettre d'urgence à la mairie, les feuillets correspondants aux dits trimestres.

AVIS AUX BELGES DE LA REGION. — Une permanence fonctionne chaque jeudi, de 19 h. à 20 h. chez M. Boucart, 192, rue de Leers, où les Belges de la région pourront obtenir tous renseignements utiles les concernant.

HEM

Le bureau de chômage est transféré rue de Lille

La mairie, construite il y a soixante ans, n'a pas été conçue pour abriter tous les services qui y fonctionnent actuellement.

Il est vrai qu'à cette époque, la pulation d'Hem comptait seulement 3.000 habitants alors qu'elle en comptait en août 1939, près de 7.000.

Afin de faciliter le travail des employés en évitant un va-et-vient continuel de personnes, qui se présentent au bureau de chômage, il a été nécessaire de choisir un local approprié et indépendant de la mairie.

A partir de ce jour, le bureau de chômage est installé rue de Lille, au n° 32 bis, à 50 mètres de Bifur. C'est à cette adresse que se feront désormais les inscriptions, le pointage et les paiements.

Le bureau est ouvert au public tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., sauf les jours de pointage et de paiement.

Le pointage a lieu les mardi et jeudi, de 10 h. à 11 h.

Le chômage partiel est payé le samedi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 heures.

Le chômage complet est payé les 10, 20 et dernier jour du mois, de 14 h. à 16 h. Si ces jours tombent un dimanche, le paiement est reporté au lundi, à la même heure.

COMITE DE SOLIDARITE DE ROUBAIX. — Les familles des syndiqués libres prisonniers recevront une allocation de 25 fr. Se munir du livret syndical et d'une correspondance du prisonnier lui-même. Les familles des morts au champ d'honneur ou des victimes civiles de la guerre tuées au cours de bombardements recevront une allocation de 100 fr. Se munir du livret syndical et des pièces justificatives.

Les paiements se feront jusqu'au 25 janvier, dernier délai, au secrétariat local, rue J.-Jaurès, le mardi de 19 h. à 20 h. et le samedi de 16 h. à 18 h.

AVIS AUX MARCHANDS AMBULANTS. — Les marchands ambulants titulaires du récépissé prévu par l'article premier de la loi du 16 juillet 1912, ainsi que les marchands forains, titulaire du carnet prévu par l'article 2 de la même loi, et les nomades titulaires du carnet anthropométrique sont invités à se présenter d'urgence à la mairie avec pièces justificatives et d'identité.

FLERS-LEZ-LILLE

MORT DE M. HENRI FOREAU, vice-président de l'Association des anciennes et anciens élèves des écoles Pasteur et Jean-Jaurès

La commission de l'Amicale laïque Pasteur et Jean-Jaurès vient de perdre un de ses membres les plus dévoués, en la personne de M. Henri Foreau, vice-président, décédé le 12 janvier.

Les membres des différentes sections, dont il était l'animateur, se feront un devoir d'assister à ses funérailles, qui auront lieu demain jeudi 16 janvier, à 9 h. 30.

WILLEMS

CONSULTATION DE NOURRISSONS le jeudi 16, à 10 h., à la mairie.

SOCIETE D'HORTICULTURE ET DES JARDINS OUVRIERS. — Les membres désireux de recevoir des plants de pommes de terre d'origine hollandaise (demi-hâtives) sont priés de se faire inscrire d'urgence chez M. Delabassée, délégué de la société.

TOURCOING

VIEUX SOUVENIRS

"En causant avec le Broutteux"

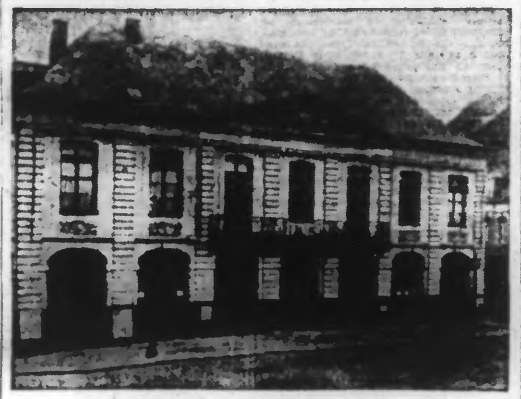

L'ancienne mairie de Tourcoing

Dans l'angle de droite, on remarque une partie de maisons existant encore : le « Café de l'audience » et la maison de tissus « A Saint-Joseph »

Fidèle au rendez-vous hebdomadaire qui nous est donné, nous nous disposions à entendre l'histoire que nous avait promise le Broutteux, la semaine dernière

— Je viens de recevoir, dit-il une lettre d'un ami qui me demande en quelle année a disparu l'ancienne mairie de Tourcoing. Si vous le voulez bien, je vais vous en parler. Vous pourrez ensuite renseigner tous mes amis.

— Comme il vous plaira, mon cher M. Watteuw, mais il me semble que vous nous aviez promis autre chose pour aujourd'hui. Voulez-vous que nous liquidions le passé immédiatement ?

— Qu'il soit.

Assis côte à côte en face de la fenêtre le Broutteux demande : mais au fait, de quoi donc devais-je vous parler ?

— Votre histoire d'Espagne.

— Ah ! bien, oui. J'ai été félicité par un grand personnage de la cour d'Espagne. Voici en quelles circonstances. J'avais appris par une revue littéraire que le comte Horiana avait, sous le titre de « Causeries broutteuses », publié à Madrid, un volume de cinq cents pages de texte, entièrement consacré à la broutette ; je me fis connaître en lui envoyant un numéro de mon journal et une édition de mes œuvres. Il me répondit en m'adressant son volume, qu'il avait dédié à la reine Marie-Christine.

Le Broutteux sortit de sa bibliothèque cet ouvrage, unique en son genre ; une œuvre remarquable, agrémentée de dessins et de croquis de broutettes, provenant de l'ancienne Italie, de la Chine et de l'Egypte.

En première page, en dédicace, on peut lire : « O mon cher confrère et ami, que de bonnes et belles choses on ignore ! Depuis que, grâce à vous, j'ai connu l'existence de l'hebdomadaire « La Brouette » et le Broutteux de Tourcoing, mon livre me semble plus imparfait et plus incomplet. Que n'ai-je fait plus tôt votre connaissance ! ».

Avec un soin minutieux, Watteuw a replacé son livre. Il est revenu à la fenêtre et ses yeux, légèrement embués, paraissent chercher loin, très loin, quelque chose, quelque souvenir heureux.

— Que cela fait donc de bien de se sentir entouré d'amis, dit-il. Il n'est assis de nouveau. C'est en 1900 que fut démolie l'ancienne mairie, qui avait remplacé la Halle échevinale. On retrouva les pierres de fondation portant le millésime de l'année 1718 et les noms des échevins et du lieutenant Bailli, ainsi que les armoiries placées au centre la façade. Par les soins de mon prédécesseur, M. Vasseur, conservateur du Musée, ces souvenirs figurent encore au square de l'Hôtel de Ville.

Cette ancienne mairie me fait revivre en la pensée les plus belles années de ma jeunesse. Je me revois avec mes petits camarades, Louis Rosoor, Henri Delahousse, de la « Balance », Jean et Louis Grau, prendre nos ébats sous les arcades, tandis que sur la Grand'Place, les fillettes chantaient des rondes en dansant.

A la sortie de la mairie des couples qui venaient de s'unir, nous mêlions notre cri de « Mariage ! » à celui des gens de la noce.

Et les jours de tirage au sort, quand au balcon de la mairie flottait le drapeau tricolore, on voyait arriver, tambour battant, les conscrits des communes, accompagnés du garde champêtre. Avec quel plaisir nous suivions les conscrits à la casquette enrubannée.

En 1867, la société nationale des Crick-Sicks, dont j'étais le benjamin (j'avais alors dix-huit ans), remportait au concours de Senlis, le premier prix d'exécution en division supérieure et le prix d'excellence.

Après une réception enthousiaste, les Crick-Sicks seuls furent accueillis à la mairie par M. Roussel-Desfontaine, maire, qui nous parla en ces termes :

« Lorsqu'une société de Tourcoing va prendre part à un concours, nos vœux pour sa réussite l'accompagnent ; et lorsque ses membres reviennent vainqueurs, il n'y a qu'une voix pour les acclamer. Vous avez remporté à Senlis les deux premiers prix. Votre succès est complet. Veuillez recevoir mes félicitations, en mon nom et au nom de mes concitoyens ».

M. Roussel offrit ensuite deux couronnes : l'une à la société et l'autre à son directeur, M. Louis Rosoor.

Le jeudi 29 août 1867, l'Empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie étaient reçus par le maire de Tourcoing et les autorités municipales.

Les réceptions officielles se firent dans le salon de la mairie. Lorsque le clergé des paroisses fut présenté, le vénéré doyen de Saint-Christophe, M. Deréginaucourt, reçut des mains de l'Empereur, la croix de la Légion d'honneur.

Puis, Leurs Majestés impériales se présentèrent au balcon de la mairie, accompagnés du vénérable pasteur de Tourcoing, confondu de tant d'honneur. L'enthousiasme fut à son comble et des acclamations s'élevèrent de tous les coins de la place.

De mes vieux souvenirs, c'est celui qui est resté gravé le plus profondément dans mon cœur, ajoute M. Watteuw, en essuyant une larme.

L. C.

JEUDI 16 JANVIER :

Hôtel de ville: de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h.

Caisse d'épargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Bibliothèque communale: de 14 h. à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire: de 9 h. à 11 h. 30.

Marché du centre: de 8 à 13 h.

Famille du soldat tourquennois: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Secours national: de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Sapeurs-pompiers : (Secours pour incendie, asphyxie, sauvetage) téléphone 413.

La collecte de charbon du Secours national

Le comité du Secours national nous communique :

Le Secours national a fait appel à la générosité des Tourquennois pour lui procurer du charbon à répartir entre les familles les plus démunies. On sait qu'on ne le fait jamais en vain. Les jeunes gens dévoués qui ont fait ce ramassage dans un très petit secteur du centre de la ville ont, pour une seule après-midi, récolté 1.200 kilos. Le Secours national les a fait distribuer aux familles éprouvées par la maladie et ces dons ont été accueillis avec joie.

Pour permettre de continuer l'œuvre entreprise, d'autres jeunes gens de bonne volonté passeront, demain jeudi, dans l'après-midi, dans les rues du centre de Tourcoing comprises à l'intérieur du quadrilatère formé par les rues de Tournai, Thiers, Carnot, Salembien, du Château, de la Cloche, du Moulin-Fagot, Verte, du Docteur-Dewyn, de Gand, Delobel, Nationale, de Wailly, de Lille et des Anges.

De nombreux jeunes gens se sont inscrits volontairement pour terminer samedi prochain cette collecte qui permettra de soulager les plus grandes infortunes.

Au nom de ceux qui sont si durement éprouvés par le froid, nous vous disons merci.

Les funérailles de M. Maurice Daudelin

Les funérailles de M. Maurice Daudelin ont été célébrées mercredi à 9 h. en l'église Saint-Christophe.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt par M. le chanoine Cousin, doyen, entouré du clergé paroissial.

En tête du cortège venaient les plaques offertes par l'administration municipale, le personnel de la mairie, le personnel du ravitaillement et par les nombreux amis du défunt.

Le deuil était conduit par MM. Georges Sant, adjoint au maire représentant l'administration municipale et Henri Gombert, secrétaire général de la mairie. Dans l'assistance, on remarquait MM. Masurel et Prot, adjoints au maire; Tarel, conseiller d'arrondissement; Castelain, Dael et Dufermont, conseillers municipaux; Pierre Sant(directeur du service du ravitaillement et de très importantes délégations des employés des services municipaux.

La messe fut dite par M. l'abbé Vérone, assisté de MM. les abbés Bittebière et Marescaux. L'absoute fut donnée par M. le chanoine Cousin.

A l'issue de la cérémonie, M. Georges Sant prononça un discours dans lequel il rendit hommage à l'activité bienfaisante du défunt.

L'inhumation eut lieu au cimetière principal de la ville.

Aux Jardins ouvriers

L'Association des jardins du Champ de courses nous prie de faire connaître à toutes les personnes qui ont reçu dernièrement un jardin de la ville de Tourcoing, qu'elles peuvent donner leur inscription à l'association et souscrire pour les collections de graines, les jeudi 16, vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19. Une permanence sera tenue à cet effet samedi 18, de 16 h. à 18 h. 30 et dimanche 19, de 10 h. 30 à 12 h. 30.

Entre temps, les inscriptions seront reçues chez le président, M. Mauguette, 9, rue du Dragon.

L'Association nous prie de rappeler que tous les nouveaux jardins donnent droit à la prime de 150 francs, pour deux cents mètres carrés minimum de terrain mis en culture, pour le 31 mars dernier délai. Les intéressés doivent faire partie d'une association de jardins ouvriers.

L'Association se tient donc à la disposition des personnes qui désireraient cultiver un jardin; elle recevra les demandes aux jours indiqués ci-dessus. Les personnes déjà inscrites doivent déposer, pour le 19 au plus tard, une fiche contenant leurs nom et prénom, adresse, situation du jardin et nombre de personnes pour lequel il a été distribué et le nombre de mètres carrés cultivés. Ces renseignements doivent être écrits lisiblement et adressés aux adresses suivantes : chez le président, M. Mauguette, 9, rue du Dragon; au siège, 263, rue du Brun-Pain, et chez M. Louis Delesalle, 10, rue Chevreul.

CRICK-SICKS. — L'obit du mois à la mémoire du maître Julien Dupuis aura lieu prochainement; les membres qui pourront y assister sont priés de se trouver au siège, le samedi 18 à 16 h. 15 La répétition avec chœurs de femmes commencera à 16 h.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS U.N.C. (Groupe de la Tossée). — La commission nous prie de rappeler aux adhérents qu'une permanence se tient le dimanche de 11 h. à midi, rue de la Fonderie pour les nécessiteux du groupe.

AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Une permanence se tiendra pour recevoir les cotisations de 1941, à partir du dimanche 19 janvier jusqu'au dimanche 9 mars inclusivement, au siège, 59, rue Nationale, de 10 h. à midi.

AMICALE COLBERT. — Les familles des membres de l'association, prisonniers de guerre, sont priées de se présenter à la maison des Amicales, 37, rue du Haze, dimanche de 11 h. à midi.

RETRAITES MUNICIPAUX. — Réunion générale trimestrielle le dimanche 19, à 10 h. du matin, à la maison des Amicales, 37, rue du Haze.

MOUVAUX

Les commandes de charbon

Les inscriptions pour le ticket 5 continueront pour le SECTEUR n° 2, à la mairie.

Jeudi 16 janvier, pour rues Escalette, Vauban, Faidherbe, Saint-Paul, Saint-Pierre, Nouvelle, du Presbytère, Constantin, Pasteur, du Château, Poissonnier, Turgot, Congo, Turenne, Gallieni (à partir du boulevard Carnot), Verte.

Vendredi 17, pour rues Jean-Jaurès, Epinette, boulevard Carnot (à partir de la rue Faidherbe), contour du Sacré-Cœur.

SECTEUR N° 3, au patronage Saint-François, rue François-Masurel (Les Francs).

Le samedi 18 janvier, pour rues de Tourcoing, de la Brasserie Lemaire, aux France, rues des Ravennes, Jean-Bart, Gambetta.

Le lundi 20 janvier, pour rues Masurel, Rouget-de-l'Isle, Félix-Faure, Verdun, Lorthiois, Forgette, Baisieux, Vert-Pré, Galeté, des Champs, des Coulons.

Le ticket n° 5 correspond à une quantité de 100 kilos.

Le prix du charbon est fixé à 38 fr. 10 les 100 kilos.

REGIONALE

CONSULTATION DES NOURRISSONS par M. le docteur Ducoulombier, le jeudi 16, de 15 h. à 16 h., à l'Hospice.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Les titulaires de retraites ouvrières et paysannes sont invités à se présenter, le plus tôt possible, à l'Hôtel de ville, premier étage, guichet 2, munis de leur titre de paiement pour signer leur certificat de vie.

MARCQ-EN-BARŒUL

Une mère indigne

Ayant été surprise ces jours derniers deux fois de suite alors qu'elle déambulait dans le quartier du Pont de Marcq entre 23 h. 30 et 24 h., Mme Marina Dumonceau, 32 ans, domiciliée dans un baraquement rue Nationale, cour Robart, à Marcq-en-Barœul, a fait l'objet d'un double procès-verbal qui lui infligèrent une amende de quatre cents francs. Ajoutons que cette femme laissait depuis un certain temps ses trois enfants âgés de 9, 5 et 2 ans dans un état complet d'abandon et de misère. Les pauvres petits ont été recueillis par une parente habitant le quartier.

VOL D'UNE BICYCLETTE. — De passage lundi, vers 17 h., boulevard Clemenceau, Mme Maes demeurant à Croix rue des Ogiers 148, avait déposé son vélo contre la façade du Café des Sports pour prendre une consommation. Lorsque quelques instants après elle sortit, elle constata la disparition de sa machine. Une plainte a été déposée au commissaire de police.

PHARMACIEN DE GARDE. — Dimanche 21 janvier, M. Basuyaux, à Marquette.

HALLUIN

AUX ELEVEURS ET ENGRAISSEURS DE BESTIAUX. — Il est rappelé aux cultivateurs, éleveurs et engraisseurs et en général à tout détenteur de bestiaux, qu'ils sont tenus de déclarer à la mairie (salle des mariages) la situation numérique de leur bétail d'élevage et d'engraissement.

Cette déclaration doit être souscrite par tous indistinctement, même par ceux dont les produits sont destinés exclusivement à la consommation familiale.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi, au bureau de bienfaisance, rue Gustave Desmettre, à 15 h. 30, sera pratiquée par M. le docteur Mahieu.

AU DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE. — Demain jeudi, consultations médicales gratuites à 15 h., pour les malades de Bousbecque, Bondues, Neuville en Ferrain, Wervicq et Comines.

RONCQ

UN REGARD SUR L'ŒUVRE DU COMITÉ D'ENTR'AIDE

Après avoir mis son activité au service des mobilisés, le Comité d'entr'aide de la rue du Docteur-Gallemot, poursuit aujourd'hui son œuvre en faveur des prisonniers de guerre.

Interrompue en faveur des quelques semaines seulement à fin de mai, son activité reprit en juin.

Et c'est ainsi que le Comité procéda au début d'octobre, à la distribution d'une quantité importante de lainages, chaussettes, chemises, chandails, cache-nez, etc... Ces objets furent distribués aux femmes des prisonniers ayant des enfants.

En novembre, deux généreux donateurs, MM. Henri et Auguste Lehoucq offrirent 50 kilos de charbon à chaque ménage de prisonniers ayant charge de famille.

Puis, ce fut la grande distribution de Noël. En bénéficièrent 275 familles de prisonniers qui reçurent; proportionnellement à leur nombre d'enfants, ou à leur situation particulière, des lainages, des denrées et de l'argent.

D'autre part, un grand mutilé, M. Butaye, ne fut pas oublié et le Comité eut des attentions spéciales pour Mme Edouard Marlo, dont le mari est mort au service de la France.

Le bien accompli par le Comité d'entr'aide est dû au concours généreux et désintéressé de tous. Celui-ci se fait un devoir de leur en exprimer sa vive reconnaissance.

Signalons que le Comité a actuellement son siège chez M. Germain Castel, café de la Tête d'Or, local de l'U.N.C.

Des congés pour les prisonniers de guerre

Les prisonniers de guerre, pères de 4 enfants mineurs, ou fils aînés de 4 enfants mineurs, peuvent bénéficier d'un congé de captivité.

Les demandes doivent être présentées au secrétariat de la mairie, par le plus proche parent du prisonnier.

A LA MAIRIE. — Les bureaux de la mairie seront fermés tous les samedis après-midi, à partir du samedi 18. Seule, une permanence sera assurée pour le service de l'Etat-Civil le samedi de 14 h. à 17 h.

LA CARTE DE PRIORITE POUR LES MERES. — Peuvent obtenir cette carte les mères de famille ayant au moins trois enfants vivants de moins de 14 ans, ou deux enfants vivants de moins de 4 ans, de nationalité française, ainsi que les mères décorées de la médaille de la famille française.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de mairie.

LINSELLES

L'activité des « Sauveteurs » en 1940

L'année dernière, si chargée pourtant d'événements, a été pour les « Sauveteurs » une période de tranquillité qu'ils n'avaient pas connue depuis longtemps.

En effet, si quelques feux de cheminée se déclarèrent à Linselles, les pompiers neurent pas à intervenir et leur unique alerte s'est produite aux jours sombres de mai. Un camion anglais prit feu le mercredi 22 mai, sur le terre-plein, près de l'usine Bouttemy. En raison du danger qu'occasionnait ce début d'incendie, on fit appel aux « Sauveteurs » qui maîtrisèrent le sinistre.

Souhaitons, pour le plus grand bien de chacun, que cette année soit encore pour les « Sauveteurs » une année morte et de tout repos.

Avis important aux chômeurs

Le fonds de chômage nous communique :

Tous les chômeurs qui, pour une raison quelconque, n'ont pas droit aux secours alloués par le fonds de chômage sont invités à se faire inscrire de toute urgence au bureau de placement, 64, rue de Lille, à Halluin, de façon à pouvoir faire valoir leurs droits aux assurances sociales.

CHOMAGE. — Pointage, jeudi, de 9 h. à 10 h., à la mairie.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement de la première quinzaine de janvier, jeudi de 9 h. à midi, au bureau des postes.

WERVICQ-SUD

Mort subite de M. Nestor Catrix

C'est avec regret que la population wervicquoise a appris la mort de M. Nestor Catrix, décédé subitement en son domicile, avenue des Sports, à l'âge de 63 ans.

Ancien combattant de la guerre 1914-1918, le défunt, qui faisait partie de plusieurs sociétés locales, était très estimé de tous les wervicquois.

Il laisse trois fils actuellement en captivité. Ses funérailles ont eu lieu mercredi 15 à 9 h., en l'église paroissiale, en présence d'une nombreuse assistance parmi laquelle on remarquait le groupe imposant des Anciens combattants du Coin.

Nous présentons à la famille de M. Nestor Catrix l'expression de nos sincères condoléances.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

Au Grand Théâtre

La direction informe ses abonnés que le renouvellement des cartes se fera le jeudi 16, de 9 h. à 19 heures. Les inscriptions pour les nouveaux abonnés, le vendredi 17, de 9 h. à 19 h., au *Café du Théâtre*. 20090d

ROUBAIX

REX - ROUBAIX — Matinée à 15 h. CLODOCHE et A la manière de... JEUDI : tarif réduit

LYS

CARIOCA JEUDI 3 heures L'Entraineuse -- La belle opération

BOURSE DE PARIS

du mardi 14 janvier 1941

Cours au comptant

Valeurs françaises (obligations)

Fonds d'